



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRFETE DE LA VIENNE

Direction Départementale
des Territoires

Service Eau et Biodiversité

Déclaration de déterrage/furetage d'animaux nuisibles au sein d'une Réserve de Chasse et de Faune Sauvage entre le 01 juillet 2020 et le 30 juin 2021

(formulaire de déclaration qui ne fera l'objet d'aucun retour – à transmettre à la DDT – penser à conserver une copie avant envoi)

(écrire lisiblement – toute demande incomplète ou illisible ne sera pas instruite)

Références : art. L 425-2, R 427-6, 8 et R 427-13 à R 427-18 et R 427-25 du code de l'environnement, arrêtés fixant la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts

Je soussigné (nom – prénom en lettres capitales) :

Demeurant :

Localité / Code Postal :

Téléphone / Fax :

Courriel :

Cadre adresse - écrire lisiblement en majuscules

Agissant en qualité de :

Détenteur du droit de destruction : (merci de préciser) : Propriétaire Fermier ou possesseur

Délégué du propriétaire, du fermier ou possesseur : **j'atteste avoir reçu la délégation écrite du ou des détenteurs du droit de destruction pour le(s) territoire(s) mentionné(s) ci-dessous, et précise ma qualité :**

Chasseur titulaire du permis de chasser n°

Président de la Société de Chasse Privée de :

Président de l'ACCA de :

Déclare procéder ou faire procéder aux opérations suivantes de destruction par déterrage ou furetage :

ESPECE(S) (Cocher la ou les cases correspondantes)	MODALITES DE DESTRUCTION POSSIBLES	LIEU DE DESTRUCTION (commune, lieu(x)-dit(s), numéro des parcelles,...)	PERIODE D'INTERVENTION entre le 01 juillet 2020 et le 30 juin 2021 (mois, nombre de jours,...)
<input type="checkbox"/> Renard	Déterrage (chien créancé)
<input type="checkbox"/> Ragondin	Déterrage (chien créancé)
<input type="checkbox"/> Lapin de garenne	Furetage (avec bourses)

Dans le respect des textes réglementaires relatifs au Covid-19 en vigueur ou pouvant être publiés, les gestes barrières et la distanciation entre chacun devront être respectés

Fait à le.....
(Signature)

Bilan de destruction à tenir à jour régulièrement et à retourner avant le 30 septembre 2021 à :

Direction Départementale des Territoires – 20, rue de la Providence – BP 80 523 - 86020 POITIERS Cedex
Courriel : ddt-chasse@vienne.gouv.fr

Déclarant (nom et prénom en lettres capitales)

2020-2021	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin
Renard												
Ragondin												
Lapin												

Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés ci-dessus sont sincères.

Bilan définitif dressé le....., à

Signature